

NOTE DE SYNTHÈSE

Mares du Pays Couserans, un patrimoine rural et naturel à faire revivre

Élément essentiel de notre patrimoine naturel et culturel, les mares jouent un rôle indéniable sur la ressource en eau à l'échelle du bassin versant élémentaire. Avec l'arrivée de l'eau courante dans les fermes, elles ont été progressivement abandonnées et subissent chaque année une forte régression en France. Alertée par ce constat, l'ANA oeuvre depuis dix ans pour la connaissance et le maintien de ces écosystèmes. A ce jour, elle a répertorié 450 mares sur 97 communes et restauré 65 d'entre elles.

Soucieuse de pérenniser ces actions de suivi et de restauration de mares, l'ANA poursuit ses efforts en 2006 avec une étude de préfiguration d'une cellule d'assistance technique ou CAT à la gestion de mares et autres zones humides d'Ariège. Cette étude a permis d'établir un état de référence « 2006 » pour une zone test de 21 communes des Petites Pyrénées et du Plantaurel, avec :

- des enquêtes de 65 gestionnaires correspondant à 128 mares
- des diagnostics écologiques et hydrauliques de 37 mares
- des diagnostics faunistiques détaillés de 26 mares

Un des premiers objectifs était d'avoir **une meilleure connaissance des gestionnaires** et de sonder leur implication et leur intérêt pour la conservation de leur mare. Très réceptifs aux enjeux écologiques, hydrauliques et économiques de ces milieux aquatiques, 65% d'entre eux se sont montrés favorables à l'adhésion à une CAT. En effet, les sécheresses à répétition ont poussé certains éleveurs à envisager de réutiliser les mares. De nombreux propriétaires souhaitent être conseillés et suivis pour la restauration, l'entretien ou la création de mares, sur le plan technique et administratif.

Un second objectif était de démontrer par des chiffres **l'intérêt patrimonial des mares**. Ces zones humides possèdent une richesse en odonates et en amphibiens incontestable et apparaissent comme des réservoirs de biodiversité à ne pas négliger (elles abritent plus de la moitié des espèces de libellules et d'amphibiens présentes dans le département). Or, bien que la densité de mares soit encore importante sur la chaîne du Plantaurel et des Petites Pyrénées, l'abandon de leur entretien régulier les condamne à disparaître.

Aux vues de ces résultats, la **Cellule d'Assistance Technique à la gestion des mares et autres zones humides** semble très attendue par les gestionnaires et indispensable pour la préservation d'un patrimoine naturel en voie de disparition et une ressource en eau à l'échelle du bassin versant. L'ANA – CDENA – CPIE d'ARIEGE souhaite animer cette cellule sur un territoire bien délimité du département, avec l'aide de ses partenaires financiers, pour les années 2007 à 2012.

**ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE -
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE**

Vidallac 09240 ALZEN - Tél. : 05 61 65 80 54 - Fax : 05 61 65 80 42

ana@ariegenature.org - Site : www.ariegenature.org

SIRET 393 302 104 00046 - APE 925 E - Editeur 2-910506